

Québec, le 26 novembre 2014

Monsieur Yves Phaneuf
Coordonnateur au transport métropolitain
Communauté métropolitaine de Montréal
1002, rue Sherbrooke Ouest
Bureau 2400
Montréal (Québec) H3A 3L6

Objet : Projet de parachèvement de l'autoroute 19 avec voies réservées au transport
collectif à Laval et Bois-des-Filion
Questions complémentaires du 26 novembre 2014

Monsieur,

À la suite de l'audience publique concernant le projet mentionné, la commission d'enquête
et d'examen chargée du dossier désire obtenir des renseignements complémentaires.

Veillez trouver, annexées à la présente, des questions pour lesquelles la commission
souhaite recevoir les réponses **d'ici le 28 novembre prochain** compte tenu de
l'échéancier dont elle dispose pour ses travaux.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions
d'agréer, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Renée Poliquin
Coordonnatrice du secrétariat
de la commission

p.j Annexe de questions de la commission du BAPE du 26 novembre 2014

Annexe de questions de la commission du BAPE du 7 octobre 2014

Question 1

Depuis 1999, quel est le % estimé de perte des milieux boisés sur le territoire de la CMM?

Question 2

Il est mentionné à la page 175 du PMAD que la perte des espaces boisés est constante et continue (perte de 1 100 ha. 11 km²/par année) sur le territoire de la Communauté métropolitaine de Montréal. Veuillez spécifier sur quelle période ces pertes ont été évaluées.

Question 3

Comment, en 2014, évaluez-vous l'impact du vieillissement de la population sur les besoins en transport?

Question 4

Est-ce que d'après vous la construction de nouvelles autoroutes favorise l'étalement urbain?

Question 5

Est-ce que l'étalement urbain est bon ou mauvais pour une communauté métropolitaine?

Question 6

- Pour la période 2000 et 2014, quel a été le nombre de constructions résidentielles sur le territoire de la CMM?
- Pour la même période, quel est le pourcentage de construction résidentielle dans l'agglomération de Montréal, dans la couronne nord, dans la couronne Sud et à Laval?